

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES, COLLÈGES & LYCÉES

1. Préambule

Dans chaque département, un Correspondant Scolaire Départemental (CSD) est nommé par le Président du Comité Départemental. Informer, Organiser, Médiatiser sont les objectifs de son action. Le Comité Départemental est le support de l'action. Il encourage et soutient les événements. Dans un objectif de communication, il est souhaitable que le CSD organise son action en liaison avec le délégué USEP (pour les écoles) et le délégué UNSS (pour les collèges et les lycées) de son département.

Le CSD organise son action départementale sous la responsabilité du Président départemental. Il fixe les dates des rencontres, les lieux d'actions, fournit le matériel, désigne les arbitres et veille au bon déroulement des tournois. Le CSD rappelle les objectifs du secteur scolaire à tous les participants.

Les objectifs se traduisent par la recherche de la participation du plus grand nombre d'élèves et du plus grand nombre d'établissements du département. En particulier, le CSD organise une campagne d'information à partir de la rentrée et, il a le souci de la relation importante avec les acteurs de l'Éducation nationale (Inspecteurs d'académie, Inspecteurs départementaux, services de Jeunesse et Sports, Chefs d'établissements, directeurs d'école).

De même, dans chaque Ligue, un Correspondant Scolaire Académique (CSA) est nommé par le président de Ligue. Il coordonne les actions de la Ligue en direction des scolaires en étroite contact avec les Correspondants Scolaires Départementaux. Il rend compte de son action auprès du Comité directeur de la Ligue et informe le Directeur National des Scolaires.

2. Description

Les championnats scolaires se déroulent en trois phases :

- Phase 1 : **individuelle et départementale** donnant accès à la finale académique.
- Phase 2 : **par équipe et académique** donnant accès à la finale nationale.
- Phase 3 : **par équipe et nationale** décernant le titre de champion de France.

3. Phase départementale

1. Organisation

En catégorie École primaire, en catégorie Collège et en catégorie Lycée, les Jeunes, licenciés A ou B sont rassemblés à l'échelle du département, en un ou plusieurs tournois. Ceux-ci doivent se dérouler avant le 31 janvier.

L'inscription est gratuite pour toutes les phases.

2. Déroulement des rencontres

Pour cette phase, la compétition est considérée comme **individuelle**. Des tournois par type d'établissement sont organisés. En cas de très petits effectifs, on peut regrouper des joueurs provenant de 2 types d'établissements (écoles + collèges ou collèges + lycées).

La cadence de jeu est unique, soit 15mn chacun au KO, système suisse intégral en 5 Rondes minimum, piloté par un Arbitre Fédéral (AF3 au moins).

L'organisation au niveau départemental de plusieurs tournois scolaires, sur plusieurs lieux et à différentes dates, favorise la participation du plus grand nombre.

Le classement est individuel. Les départages préconisés sont fondés sur la somme des points des adversaires. Il est conseillé de récompenser chaque participant.

Un classement par établissement est établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins 2 féminines, d'une même école ou d'un même collège, et sur les 4 premiers joueurs d'un même lycée, lors de chaque tournoi. Un classement identique peut être établi sur l'ensemble des tournois départementaux. Un CDJE peut, après accord du Correspondant Scolaire Académique, organiser une finale départementale sur le modèle de la finale académique, dans la mesure où le nombre d'établissements s'avère trop important pour la phase académique.

4. Phase académique

1. Constitution des équipes (Un même établissement pourra aligner jusqu'à 3 équipes)

- **Écoles et collèges** : Équipes de 8 Chaque équipe de 8 joueurs doit compter au moins 2 féminines participant effectivement à chaque ronde.
- **Lycées** : Équipes de 4.

Dans la mesure du possible, la phase départementale donne accès à la phase académique, sans pour autant la considérer comme obligatoire.

2. Organisation

Les finales académiques se déroulent en 3 tournois : écoles, collèges et lycées.

Ceux-ci sont organisés en 5 rondes minimum, à la cadence de 15 min ko par joueur. Le système suisse, toutes rondes ou Molter sera choisi en fonction du nombre d'équipes. Cependant, pour la motivation et l'intérêt des joueurs, le système suisse ou toutes rondes est à privilégier.

Si le nombre d'équipes est inférieur à 5, l'organisateur peut organiser un toutes rondes en match aller retour.

Les équipes sont numérotées en fonction de la moyenne des classements (Élo rapide) de tous les joueurs figurant sur la feuille de composition. Les joueurs non classés reçoivent le classement 1000 à cette fin.

L'accompagnateur de l'équipe doit fournir une liste ordonnée de ses compétiteurs. Les équipiers ainsi que les remplaçants (2 au maximum – dont 1 fille au maximum - pour une équipe de 8, un pour une équipe de 4) sont consignés en une liste unique dont l'ordre ne sera plus modifié. L'échiquier laissé vacant par un titulaire est comblé par le joueur qui le suit immédiatement dans la liste initiale.

Le classement à prendre en compte est le classement rapide, à défaut le classement Fide ou Élo FFE.

Si deux joueurs ont une différence de classement Élo de plus de 103 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.

Les non classés sont placés en fin de liste, par ordre de catégorie d'âge.

À l'issue de ces finales, le titre de champion d'Académie École/Collège/Lycée est décerné. L'équipe championne d'académie est qualifiée pour la finale nationale ou à défaut, l'équipe vice championne.

5. Phase nationale

1. Composition des tournois

Chaque académie qualifie 1 équipe de 4 pour disputer le titre de champion de France des Lycées, 1 équipe de 8 pour disputer le titre de champion de France des Collèges et 1 équipe de 8 pour disputer le titre de champion de France des Écoles. Les établissements qualifiés doivent confirmer leur participation à la phase nationale auprès du responsable national des scolaires au plus tard le 15 avril.

2. Déroulement des tournois

Ils se déroulent au système suisse en 9 rondes.

La cadence est de 15 min + 10 sec. par coup en école primaire, et de 25 min + 10 sec. par coup en collège et lycée.

Les équipes sont numérotées en fonction de la moyenne des classements (Élo rapide) de tous les joueurs figurant sur la feuille de composition. Les joueurs non classés reçoivent le classement 1000 à cette fin.

3. Composition des équipes

Elles sont composées sur le modèle de la phase académique.

6. Classements et départages (phases académique et nationale)

Au système *toutes rondes ou suisse*, le score découle du cumul des résultats acquis sur tous les échiquiers, les parties nulles ne comptant pas. Chaque match gagné rapporte 3 points à l'équipe, un match nul 2 points, 1 match perdu devant l'échiquier 1 point et par forfait 0 point.

À la fin du tournoi, les points de match sont cumulés et servent à construire le classement des équipes.

En cas d'égalité de points de match, des Blitz de départage (3 min + 2s/cp) sont organisés entre les équipes à départager pour les titres de champions et vice champions d'Académie et de champions de France, selon une formule coupe, par tirage au sort des équipes à départager et attribution des couleurs. En cas d'égalité dans un match de Blitz, le résultat en Blitz au 1^{er} échiquier est prépondérant, à défaut celui du 2^e, etc.... En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant la plus faible moyenne Élo est déclarée vainqueur.

Au système *Molter*, le classement s'effectue aux points de parties. En cas d'égalité, le départage s'effectue selon la même formule.

Pénalités

Non-respect de la présence des féminines : chaque échiquier est considéré comme pénalisé de 1 point de partie pour l'équipe fautive, sur le 8^e, voire les 7^e et 8^e échiquiers, avec victoire sur le même échiquier pour l'équipe adverse.

Non-respect de l'ordre établi des échiquiers lors des remplacements : perte pour l'équipe fautive sur tous les échiquiers ainsi occupés par un joueur mal placé avec victoire correspondante pour l'équipe adverse.

Équipe incomplète : 0 sur les derniers échiquiers.

7. Transmission

Lors des phases départementales, les résultats sont transmis au Délégué Élo régional pour incorporation dans le Élo Rapide. Lors des phases académique et nationale, les groupes sont gérés comme toutes les autres compétitions fédérales avec saisie des résultats des équipes et des classements sur le site Internet fédéral.

De plus, les listes des participants des phases départementales sont fournies au Correspondant Scolaire Académique, lequel les transmet au Directeur National des Scolaires, en précisant, pour chaque compétiteur : Civilité/Nom/Prénom/Date de Naissance/Établissement Scolaire pour l'année en cours/Type de licence détenue.

Les tournois individuels sont traités comme tous les autres tournois de la FFE et les résultats sont mis en ligne sur le site Internet FFE. Enfin, le Correspondant Scolaire Académique fait parvenir au Directeur National des Scolaires, les résultats des finales académiques, en précisant les noms et adresses des responsables des équipes qualifiées pour les finales nationales. Des liens sont créés dans les deux sens entre le site fédéral principal.